

# Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

N° 2023 C 18

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 mars 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mars 2023 s'est réuni le Lundi 27 mars 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : HOCQUELET Joël, Maire, (M. Le Maire ne prend pas part au vote)  
CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de SORIN Christian à CILLIERES Charles, de GUILBAUD Valérie à VERDIER Françoise, de BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire, de HAY Florence à PREVOT Jérémie.

-----

### C.18

#### Budget annexe CESAme

#### - Approbation du Compte Financier Unique - Exercice 2022

Le compte financier unique (CFU) 2022 du budget annexe CESAme est soumis à l'examen de l'Assemblée, il présente les résultats suivants :

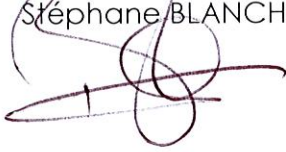
**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré :**

**Décide d'adopter** le compte financier unique 2022 du budget annexe CESAme de Marmande

Votants : 32 - Abstentions : 07 (CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc) -  
Exprimés : 25 - Contre : 00 - Pour : 25 -  
Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance  
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 07.10.2023  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 14.10.2023

Le Secrétaire de séance  
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

